

# Projet d'Accueil

## Accueil extrascolaire de la commune de Chaudfontaine

### Plaine de vacances

Les centres de vacances sont des « services d'accueil » d'enfants pendant les vacances, encadrés par des équipes d'animation qualifiées et qui ont pour mission « de contribuer à l'encadrement, l'éducation et l'épanouissement des enfants pendant les périodes de congés scolaires ». (définition du décret ATL du 17 mai 1999)

Conformément au décret de l'ONE du 19 mai 1999 relatif aux centres de vacances de la Communauté française, de ses arrêtés d'application et de l'arrêté du 17 décembre 2003 fixant le code de qualité de l'accueil, la commune de Chaudfontaine a entrepris la rédaction d'un projet d'accueil extrascolaire en vue de l'obtention du renouvellement de son agrément en tant que plaine de vacances.

Les objectifs poursuivis dans ce projet visent au développement harmonieux de chaque enfant et à rendre un service de qualité aux familles de l'entité de Chaudfontaine.

Le présent projet a été réalisé en concertation avec le pouvoir organisateur, les encadrants, les personnes qui confient l'enfant et les enfants eux-mêmes.

L'échevinat de la jeunesse, des affaires sociales et le foyer culturel de Chaudfontaine font partie du Programme Coordonné pour l'Enfance de la commune.

## Types d'accueils organisés

3 types de stages de vacances sont proposés par les services de la commune de Chaudfontaine:

### La Ribambelle

Organisation de l'*Echevinat de la jeunesse*: stages récréatifs à thème pour enfants de 2 ans et demi à 12 ans, durant les vacances de Toussaint, Noël, Carnaval et été.

8h00 à 9h00 : Accueil sous forme de garderie.

9h00 à 16h00 : Activités pour les enfants.

16h00 à 17h30 : Accueil sous forme de garderie.

#### Tailles des groupes et ressources humaines:

Les enfants sont répartis en quatre groupes:

GROUPES	STAGES	
	Nombre	personnel
<i>Accueil, 1<sup>ère</sup> 2<sup>ème</sup> matern</i>	32 enfants	3 animateurs 2 agents ALE formées.
<i>3<sup>ème</sup> matern</i>	16 enfants	2 animateurs
<i>1<sup>ère</sup> - 2<sup>ème</sup> primaire</i>	24 enfants	2 animateurs
<i>3<sup>ème</sup> - 6<sup>ème</sup> primaires</i>	24 enfants	2 animateurs
TOTAUX	96 enfants	<i>11 encadrants</i>
		1 coordinatrice

#### Infrastructures :

Les activités se déroulent sur le site de l'école Marcel Thiry à Mehagne.

Le groupe des petits occupe le réfectoire des maternelles et le local de sieste.

Le groupe des moyens occupe une classe aménagée pour le stage.

Le groupe des grands occupent le réfectoire des primaires.

Le groupe des Géants occupent une classe préfabriquée.

L'ensemble des groupes a accès à la salle de gym et au local vidéo.

## L'été des p'tits loups

Organisation de l'*Echevinat des Affaires Sociales*: stages récréatifs à thème pour enfants de 3 ans et demi à 6 ans accomplis, deux semaines en juillet.

8h00 à 9h00 : Accueil sous forme de garderie.

9h00 à 16h00 : Activités pour les enfants.

16h00 à 17h00 : Accueil sous forme de garderie.

Tailles des groupes et ressources humaines:

GROUPES	STAGES	
	nombre	personnel
<i>1<sup>ère</sup> 2<sup>ème</sup> maternelle</i>	18 enfants	2 animateurs
<i>3<sup>ème</sup> mat. et 1<sup>ère</sup> primaire</i>	18 enfants	2 animateurs
TOTAUX	36 enfants	4 <i>encadrants</i> - <i>étudiants</i>
		2 coordinatrices

Infrastructures :

Ecole communale de Vaux-sous-Chèvremont: salle de gym, réfectoire, agora, dortoirs, cuisine, wc, lavabos.

## les Journées Animations

Organisation du *foyer Culturel*: stages culturels et récréatifs pour enfants de 6 ans à 12 ans, deux semaines en août.

8h00 à 9h00 : Accueil sous forme de garderie.

9h00 à 16h00 : Activités pour les enfants.

16h00 à 17h30 : Accueil sous forme de garderie.

Tailles des groupes et ressources humaines:

GROUPES	STAGES	
	tailles	personnel
<i>1<sup>ère</sup> - 2<sup>ème</sup> primaire</i>	30 enfants	3 animateurs
<i>3<sup>ème</sup> - 6<sup>ème</sup> primaires</i>	30 enfants	3 animateurs
TOTAUX	60 enfants	6 <i>encadrants</i>
		1 coordinatrice

Infrastructures :

Ecole communale de Vaux-sous-Chèvremont: salle de gym, réfectoire,

agora, dortoirs, cuisine, wc, lavabos.

## Contexte institutionnel

L'organisation de ces différents stages est une action menée en collaboration par différents services de l'administration communale de Chaudfontaine dans le cadre de la Commission communale de l'accueil de la commune de Chaudfontaine supervisée par le service accueil temps libre de l'ONE.

## Mode de fixation de la participation financière

La participation financière des parents a été fixée suite à une réflexion visant à déterminer un prix ne limitant pas l'accès aux animations du milieu d'accueil.

Pour l'année 2015-2016, les montants fixés sont les suivants :

50 € par semaine de stage (40 € pour les semaines de 4 jours)

## Taux d'encadrement pratiqué

La norme actuelle d'encadrement est :

- un animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans
- un animateur pour 12 enfants de moins de 12 ans.

## Composition de l'équipe

### Un coordinateur – responsable de projet:

**Le responsable de projet est le gestionnaire de l'équipe et du projet d'accueil. Pour remplir cette tâche, il a différentes missions:**

- Assurer l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du projet d'accueil en collaboration avec l'équipe.
- Constituer et gérer l'équipe d'animation. Veiller à la motivation et au bien être de chacun des membres de l'équipe.
- Intervenir en tant que garant des règles.
- analyser les besoins en formation.
- Veiller aux bonnes pratiques professionnelles et à l'évaluation des animateurs.
- Il est responsable de la sécurité physique et affective des enfants accueillis.

**Le responsable de projet est administrateur et de gestionnaire:**

- Gérer le budget, organiser les achats de matériel.
- Veiller à l'organisation générale de la structure.
- Remplir les différentes démarches administratives.

**Le responsable de projet a une fonction d'interface entre les partenaires:**

- Il assure une présence, écoute les demandes des différents acteurs, communique les informations, représente son équipe auprès des différents partenaires (one – collègue communal – autres associations - écoles – parents – etc.).
- Participer, par son implication dans la CCA, à une politique globale de l'accueil au sein de la commune.

### Des animateurs:

Un animateur se doit d'être:

#### **SECURISANT:**

sécurité matérielle et affective.

#### **ATTENTIF:**

à l'individu, au groupe, au rythme de chacun.

#### **MOTEUR:**

être une bonne image pour les enfants, entraîner, dynamiser la vie collective, proposer et faire vivre des activités variées.

#### **SOUCIEUX DE LA QUALITE DE LA VIE COLLECTIVE:**

esprit d'équipe, disponibilité, attitude générale correcte tant verbale que vestimentaire.

#### **A L'ECOUTE:**

des problèmes des enfants, de leurs envies, du groupe.

#### Le rôle de l'animateur :

- l'animation des différents moments de la journée
- l'accueil des enfants
- la préparation des activités, leur mise en place, le rangement
- il veille au respect des lieux et du matériel, ainsi qu'à l'application des règles de vie
- il s'engage à mettre en œuvre le projet pédagogique et les projets d'activités définies en équipe.

### **Organisation du travail de l'équipe:**

L'équipe d'animation se réunit plusieurs fois avant le stage afin:

- d'analyser son travail en référence au projet pédagogique. Elle peut amener des changements dans le fonctionnement afin de mieux répondre aux objectifs.
- de préparer les activités.
- de mettre en place des projets.
- de se concerter sur les attentes des enfants.
- d'échanger les points de vue des différents animateurs sur les besoins des enfants.

## **Qualification du personnel:**

Une attention particulière est apportée la qualification des animateurs. Au moins un animateur sur deux est détenteur au minimum d'un brevet d'animateur, d'un diplôme pédagogique ou associé.

La gestion quotidienne du milieu d'accueil tant au point de vue administratif que qualitatif est assurée par un coordinateur détenteur d'un diplôme à caractère pédagogique ou social.

Le pouvoir organisateur et la coordination veillent à encourager le personnel encadrant à suivre une formation continue et cela, quel que soit le niveau de qualification de base de la personne. Ces formations auront trait à la fonction d'encadrant, au développement de l'enfant et à toute matière en rapport avec l'encadrement et l'animation d'enfants.

## Philosophie

L'ensemble de l'équipe d'animation, de la coordination et du pouvoir organisateur souhaite respecter les objectifs suivants:

Le temps des vacances est un temps de ressourcement et de récréation. Le plaisir, la découverte et l'amusement y ont une place primordiale;

Prendre en compte chaque enfant comme un individu à part entière.

En effet, nous reconnaissons pour chacun son histoire personnelle (histoire familiale, migration, relations sociales, environnement...) , et tentons de répondre aux besoins spécifiques de chacun;

Permettre à chaque enfant de se construire des repères.

Notre travail d'animateur consiste à mettre en place des éléments pour permettre à chacun de construire ses repères dans le temps, dans l'espace et dans les relations interpersonnelles. La construction de repères fiables est le préalable à une acquisition d'une plus grande autonomie;

Rendre les enfants acteurs de leurs loisirs.

Nous avons comme visée d'aider les enfants à se construire une citoyenneté active. Nous pensons en effet que l'apprentissage de la citoyenneté passe par " le faire ensemble ", la possibilité de coopérer autour d'un projet où chacun peut trouver sa place.

Favoriser l'acquisition d'une plus grande autonomie.

Le désir de chaque personne est de grandir, devenir adulte dans le sens d'être autonome

Permettre aux enfants d'approfondir leur connaissance de leur environnement afin de se l'approprier;

Permettre aux enfants de découvrir et de pratiquer des activités répondant à leurs besoins.

Nous favorisons une démarche de projet, où les enfants sont partie prenante. Nous diversifions au maximum le choix des activités afin de répondre le mieux possible aux besoins de chacun;

Respecter les rythmes individuels des enfants.

Chaque enfant a des rythmes de vie spécifiques : temps de sommeil, de repos, d'activités... Prendre en compte le rythme de chacun, c'est adapter notre fonctionnement à chaque enfant, et non demander aux enfants de s'adapter à une structure ne répondant pas à ses besoins;

Associer les parents, renforcer les liens avec les familles.

Nous considérons en effet que les parents sont nos partenaires, que notre travail ne peut s'effectuer qu'avec leur participation active. En reconnaissant le rôle des parents dans l'éducation de leur enfant, nous renforçons le lien social. Le milieu d'accueil s'attend, en retour, à une écoute et un soutien de la part des parents. Chacun veillera à établir une cohérence entre les différents milieux de vie de l'enfant. Pour ce faire, le dialogue et le respect de l'autre restent un objectif permanent;

Accessibilité.

Tout est mis en œuvre pour permettre l'accès aux activités à un plus grand nombre et pour que la participation financière demandée aux parents ne soit pas un frein à l'inscription;

Libre expression.

L'équipe d'animation veille à permettre à chaque enfant d'exprimer librement son vécu et ses sentiments tout en respectant autrui et son environnement;

Tout est mis en œuvre pour veiller à la sécurité des enfants et à leur assurer une vie saine.

## Moyens mis en place

### **L'aménagement de l'espace**

L'aménagement de la salle permet un accès autonome aux jeux, aux jouets, aux livres et au matériel de dessin.

Des panoplies sont mises en place pour permettre aux enfants d'accéder facilement au matériel et faciliter le rangement.

Différents coins sont aménagés pour faciliter les activités: coins calmes avec livres, coins jeux de sociétés, tables pour les activités...

### **Les règles de vie**

Elles ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs aux enfants sur leurs droits et devoirs. Elles ont été travaillées avec les enfants. Elles sont affichées pour permettre à chacun de s'y référer facilement. Elles sont expliquées aux nouveaux enfants.

Ces règles ne sont pas immuables. Elles peuvent évoluer.

### **Les moments-clés de la journée**

La journée est structurée afin de permettre aux enfants de se construire des repères.

- **L'accueil :**

L'accueil a lieu le matin entre 8h00 et 9h00. Ce moment permet à chaque enfant d'arriver et de s'installer à son rythme, de retrouver ses copains et les animateurs. Il a le choix entre diverses activités: lire, jouer, dessiner, discuter, ne rien faire...

L'animateur est disponible et à l'écoute de chaque enfant afin de permettre un accueil individualisé. Son rôle est de permettre à chacun de se "re-trouver" dans le lieu. Cela peut passer par la discussion avec un enfant, jouer avec un autre, lire une histoire, faciliter la rencontre de plusieurs enfants autour d'un jeu de société... sans oublier d'être disponible auprès des parents pour une information...

Le temps d'accueil permet également de faire le lien entre le milieu familial et la vie dans le lieu d'accueil.

Chaque animateur portera un badge mentionnant son prénom ainsi que le nom du groupe dont il est responsable afin que les parents puissent s'adresser directement à l'animateur qui s'occupe de son enfant.

- **La mise en place de la journée :**

Les enfants et les animateurs se retrouvent autour de la table. Moment informel d'échanges, de dialogues, il permet au groupe de se constituer . C'est aussi le moment où sont décidées les activités de la journée.

Ce moment permet aussi d'accueillir les nouvelles personnes, que ce soit des enfants ou des animateurs.

- **Les activités :**

les activités respectent les souhaits et rythmes des enfants.

Nous favorisons une démarche de projet, individuel ou collectif, et tentons d'inscrire les activités dans une "chaîne" afin de leur donner du sens. A l'opposé d'une conception occupationnelle ou de consommation, nous mettons en place des activités afin de répondre au mieux aux besoins des enfants.

Favorables à une prise en compte globale des besoins de chaque enfant, nous proposons des activités dans différents domaines:

- Le jeu, sous ses différentes formes (jeux sportifs, jeux d'équipe, jeux de société, jeux de fiction, de construction, grands jeux...)
- Les activités d'expression manuelle, artistique, plastique, dramatique...
- Les activités de découverte (sorties, visites de musée, cinéma, théâtre, découverte d'autres milieux...)
- Les activités physiques et sportives.
- La lecture, le conte...

- **Le repas :**

Avant de passer à table, les enfants se lavent les mains et vont aux toilettes. Les animateurs mangent à la même table que les enfants en veillant à ce que le repas soit un moment calme et convivial. Le repas est suivi d'un moment de détente avec possibilité de sieste pour les plus petits (dans un local séparé et aménagé à cet effet).

- **La fin de journée :**

C'est le temps d'accompagnement à la séparation avec le groupe. C'est le moment de la liaison entre le stage et la vie familiale. On se quitte pour mieux se retrouver la prochaine fois. Les enfants ont la possibilité de faire des activités

autonomes durant le temps d'accueil de 16 h à 17h30. Les animateurs restent disponibles auprès des enfants.

### **Préparation et évaluation**

- **Préparation :**

Une fois les équipes d'animateurs formées, ils reçoivent la responsabilité d'un groupe. Chaque équipe prépare des activités adaptés à l'âge des enfants et au thème du stage pour la semaine. Ils sont accompagnés des coordinateurs de plaine et des équipes des échevinats de la jeunesse, des Affaires Sociales et du Foyer Culturel pour les tâches administratives.

- **Evaluation :**

Les animateurs accompagnés des enfants évaluent quotidiennement le déroulement de la journée. Sur base d'évaluation ludique sous forme de météo, tableau d'humeur etc.

### Mode de diffusion et d'évaluation du projet d'accueil

Une copie de ce projet sera délivrée aux personnes qui confient l'enfant. Les parents pourront exprimer leurs suggestions et faire part de leurs remarques sur ce projet d'accueil auprès du responsable de l'accueil. Les remarques et suggestions seront intégrées au projet dans la mesure du possible et après concertation avec l'ensemble de l'équipe d'animation.

Ce projet est également accessible sur chaque lieu d'accueil et consultable sur le site internet de la commune de Chaudfontaine.